

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

15 MAI 2013

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 15 MAI 2013, à 19 h (7 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Jacques Poudrier	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Sébastien Fortier	, maire suppléant de Laverlochère
M. Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
M. Michel Paquette	, maire de Moffet
M ^{me} Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
M ^{me} Joanne Larochelle	, mairesse de St-Bruno-de-Guigues
M ^{me} Claudine Laforge Clouâtre	, mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M. Bruno Boyer	, maire de la Ville de Belleterre
M. Philippe Barette	, maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus	, maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M^{me} Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h et adoption de l'ordre du jour.

05-13-267

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet cite les diverses rencontres sur des dossiers d'importance pour la MRCT au cours du dernier mois :

- Le 18 avril 2013 : Séance publique d'information concernant le plan de développement du lac Kipawa;
- Le 22 avril 2013 : Rencontre avec le comité de suivi pour le projet des terres rares de Matamec;
- Semaine du 22 au 25 avril 2013 : Tournée d'information sur le plan de développement de la zone agricole; une rencontre avait lieu dans chaque secteur de la MRC;
- Le 25 avril 2013 : Journée de travail avec Timiskaming First Nation, la MRCT, Temiskaming Shores, le Collège Boréal et l'ACFO. Entre autres, les dossiers de l'aéroport, de l'abattoir et de la gestion des matières résiduelles ont été abordés;
- Le 30 avril 2013 : Rencontre de travail avec divers représentants municipaux et économiques avec les mêmes instances de l'arrondissement de North Bay;
- Le 2 mai 2013 : Rencontre sur le logement social;
- Le 8 mai 2013 : Rencontre entre les membres du comité administratif, la direction de la MRCT et la présidente et la direction de la SDT – CLD;
- Le 13 mai 2013 : Rencontre avec le MTQ pour le dossier de l'aéroport de St-Bruno-de-Guigues;
- Le 14 mai 2013 : Conférence de M^{me} Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec.

05-13-268

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2013.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2013 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Rencontre des représentants du ministère des Transports (MTQ) concernant les travaux routiers 2012 et les projets 2013 dans la MRC de Témiscamingue.

05-13-269

M. Yves Coutu, directeur régional Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Claudine Desjardins, chef du Centre de service du Témiscamingue et M^{me} Mélanie Arcand, responsable du Module – Communications de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue sont présents à la rencontre.

La programmation a été établie sur deux années, selon les priorités suivantes : La sécurité routière et le maintien en état du réseau routier. Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est 221 M\$ qui seront investis au cours des deux prochaines années.

Liste des investissements au Témiscamingue (2013-2015) :

- Route 101 – De Laniel en direction sud vers Témiscaming :
Asphaltage sur 20 km
Investissements entre 1 M\$ et 10 M\$
- Route 101 – De la limite de Nédélec – Rémigny jusqu'à Rollet :
Asphaltage
Investissements entre 1 M\$ et 10 M\$
- Route de Winneway – De Laforce à Winneway :
Asphaltage
Investissements entre 1 M\$ et 10 M\$
- Rue Humphrey – Pont enjambant le ruisseau Gordon à Témiscaming :
Réfection du pont
Investissements entre 1 M\$ et 10 M\$



En plus de ces chantiers, divers travaux seront réalisés au cours de 2013 :

- Asphaltage palliatif à Nédélec (secteur de la courbe Barrette – pente du village);
- Travaux sur divers ponts municipaux;
- Nettoyage aux abords des routes;
- Stabilisation du ponceau, secteur du rang 7 Nord à St-Édouard-de-Fabre;
- Compléter les travaux sur le pont à Béarn;
- Travaux de réparation de pieux – Pont à Moffet;
- Pont à Angliers pour un investissement total de 58 M\$ (travaux débutant en 2013, participation financière du Centre hydrique du Québec).

Les questions des membres du conseil portent sur :

- Réfection du pont de Rémigny présentement en limite de charge;
- La coupe des branches en bordure des routes entre Moffet et Laforce;
- Ajout de signalisation dans une courbe à Notre-Dame-du-Nord;
- Évaluation des entrepreneurs-contracteurs suite à la réalisation de divers travaux;
- Octroi du contrat de pavage sur la route 101;
- État du chemin de l'intersection du chemin Kipawa – Route 101;
- Graffitis.

78,4 % des routes en région sont classées « en bon état », ce qui équivaut au pourcentage pour le Québec.

05-13-270

Culturat.

M^{me} Randa Napky, directrice générale de l'ATRAT, M^{me} Madeleine Perron, directrice générale du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Sonia Demontigny, consultante à l'ATRAT et M^{me} Claudette Bégin, conseillère en tourisme à la SDT sont présentes à la rencontre afin d'exposer le projet « Culturat 2015 : Une grande démarche de mobilisation citoyenne ».

D'entrée de jeu, M^{me} Napky précise que leur présence ne vise pas à solliciter une contribution financière pour ce projet, mais bien à un engagement à la participation à cette démarche.

Culturat 2015 cible trois grands axes dans sa démarche :

1. Augmenter la fierté de la région, son lien d'appartenance à l'Abitibi-Témiscamingue;
2. Repousser les limites de sa créativité et de son ingéniosité;
3. Augmenter le pouvoir d'attractivité et la notoriété de la région auprès des autres Québécois.

Culturat 2015 vise l'atteinte de certains objectifs, soit :

- Positionner, accroître et bonifier les activités culturelles de la région;
- Augmenter la visibilité de la région en élaborant une stratégie de promotion et de publicité;
- Augmenter la couverture médiatique élogieuse en établissant une stratégie de communications;
- Valoriser l'importance de la présence des Premières Nations dans l'histoire et le développement de la région;

- Augmenter l'attachement des résidents et résidentes à l'Abitibi-Témiscamingue;
- Augmenter la présence des produits régionaux et de la cuisine régionale dans les restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Rendre l'Abitibi-Témiscamingue plus fleurie et plus accueillante.

Pour le milieu municipal, les attentes sont :

La participation de toutes les villes, municipalités, citoyennes et citoyens est importante, tous doivent se sentir impliqués dans le projet de revitalisation et de mise en beauté de son espace de vie. Ainsi, les municipalités seront invitées à participer à :

- L'embellissement des cours en offrant des semis de fleurs vivaces bleues aux citoyens;
- La formation des citoyens : Conseils et astuces en aménagement paysager;
- La participation au programme Les Fleurons du Québec et à des concours locaux (renforcement du lien social et de la fierté en raison de l'effet rassembleur que crée la démarche collective de qualité);
- L'aménagement des entrées municipales (sculpture comme symbole);
- L'embellissement des rues (jardinières bleues, éclairage d'appoint bleu, plantation d'arbres, murs et façades de végétaux, murale bleue faite par un artiste dans chacune des villes);
- Encourager les autorités municipales à rehausser la qualité architecturale et urbanistique des municipalités.

Divers fonds seront disponibles pour soutenir les municipalités dans leurs actions, notamment l'entente de partenariat régional en tourisme (E.P.R.T.).

Les municipalités sont invitées à adopter une résolution confirmant leur adhésion à la charte de participation à Culturat 2015.

05-13-271

Remplacement des panneaux publicitaires aux portes d'entrée du Témiscamingue – Offre de Tourisme Témiscamingue.

Attendu qu'en janvier 2013, l'équipe Tourisme de la SDT offrait à la MRCT de reprendre les baux de location pour les emplacements de panneaux publicitaires;

Attendu que le comité administratif a analysé cette offre et trouve important que la présence des panneaux rende visible l'accueil des visiteurs au Témiscamingue;

Attendu que ces panneaux revêtent une importance pour la MRCT en termes de positionnement des portes d'entrée du territoire (Rollet, Notre-Dame-du-Nord et Thorne) et qu'ils sont également stratégiques d'un point de vue touristique;

Attendu que l'équipe Tourisme offre de procéder au remplacement des panneaux et au renouvellement de leur image, sur la base de partenariat financier;

Attendu que les membres du conseil souhaitent l'ajout d'un nouveau panneau dans le secteur de Laforce pour les touristes circulant sur le chemin de Rapide-Sept;

Il est proposé par M. Gérald Charron
appuyé par M. Norman Young
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de l'équipe Tourisme qui prendra en charge la réalisation des travaux en collaboration avec la MRCT pour la conception des panneaux;
- ❖ D'ajouter un panneau à l'entrée de la municipalité de Laforce (chemin Rapide-Sept).

Ce projet évalué à 11 100 \$ sera à la charge de l'équipe Tourisme; le partage des frais sera 50/50 avec la MRCT et vise le remplacement de cinq panneaux, dont un panneau pourra être déplacé de l'Abitibi vers North Bay. Suite à l'ajout d'un nouveau panneau demandé par le conseil, ce prix sera ajusté en conséquence.

La conception des panneaux sera réalisée pendant l'hiver 2013-2014 alors que l'installation devrait avoir lieu au printemps 2014. Pour la conception, le conseil demande à s'assurer que le panneau puisse mieux être mis en évidence en saison hivernale (éviter le fond blanc).

05-13-272

Suivi – Comité administratif de la MRCT.

Le préfet expose les points inscrits au projet du procès-verbal de la réunion du comité administratif du 1^{er} mai 2013.

En lien avec l'installation d'un conteneur sur le territoire de la Ville de Témiscaming., M. Norman Young, maire de la municipalité de Kipawa tient à informer le conseil des maires qu'elle n'a pas été partie prenante dans cette décision, et qu'elle réfèrera les cas problématiques à la MRCT et à la Ville de Témiscaming.

05-13-273

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

05-13-274

Environnement – Intransigeance du Ministère vis-à-vis les producteurs agricoles du Témiscamingue.

Des producteurs témiscamiens ont contacté le préfet afin de leur faire part de leurs doléances en lien avec le comportement du ministère de l'Environnement. Concrètement, ces derniers ont brûlé leur grange et ont enterré les fondations (matières inertes). Après plusieurs tentatives auprès des instances régionales afin d'obtenir toute l'information nécessaire et s'assurer d'agir en toute conformité, les directives ne sont pas claires et les producteurs procèdent à l'enfouissement des matières inertes.

Suite à une plainte d'un citoyen, le ministère de l'Environnement vient faire une inspection et informe les producteurs qu'ils ne sont finalement pas conformes, qu'ils sont passibles d'amende et qu'ils serviraient d'exemple pour les autres contribuables.

Considérant l'apport incommensurable des producteurs agricoles témiscamiens à la vie sociale et économique du territoire;

Considérant les nombreuses charges et responsabilités que les producteurs témiscamiens doivent assumer;

Considérant que la vaste majorité des producteurs témiscamiens respecte les règles environnementales en vigueur;

Considérant que le ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) ne doit pas se servir de nos producteurs et citoyens témiscamiens afin d'en faire, au sens figuré, des exemples;

Considérant toutes les démarches menées par les producteurs afin d'agir en toute conformité;

Considérant l'absence de collaboration dans ce dossier du MDDEFP au bureau régional à Rouyn-Noranda;

Considérant que les producteurs en cause ont été prompts à réagir afin de corriger la situation;

Considérant que ce présent cas démontre une fois de plus un exemple parfait au gouvernement de la nécessité de moduler la réglementation en vigueur pour tenir compte de certaines particularités;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De demander au MDDEFP, de faire preuve de discernement dans l'application de leur réglementation;
- ❖ D'envoyer la présente résolution au ministre de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs, ainsi qu'à la Direction régionale du MDDEFP.

05-13-275

Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités.

Le conseil des maires prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre.

05-13-276

Gestion des matières résiduelles – Rapport sur le volume des déchets par municipalité.

Le conseil des maires prend acte du rapport sur le volume des déchets par municipalité. Le tableau met en lumière les efforts de la population et devient ainsi un outil de sensibilisation auprès des citoyens pour améliorer les résultats en termes de diminution du tonnage en déchets.

Gestion des matières résiduelles – Recommandation du comité administratif – Achat d'un nouveau camion pour le printemps 2014.

05-13-277

Les membres du conseil prennent acte de la recommandation du comité administratif qui conseille l'achat d'un nouveau camion pour le printemps 2014. Or, avant d'enclencher la procédure, il est convenu d'attendre le nouveau camion devant être livré en septembre 2013, afin de s'assurer que ce nouvel équipement répondra aux besoins en matière de collecte des matières résiduelles.

Concernant la couleur des prochains camions, il est demandé de voir à modifier celle-ci (blanc) vers une couleur plus adaptée au travail des camions afin d'éviter que la rouille abîme la carrosserie rapidement.

05-13-278

Refinancement de l'emprunt de règlement n° 129-12-2007 décrétant l'exécution de travaux et l'acquisition des immeubles nécessaires à l'aménagement et l'opération d'un Écocentre, autorisant un emprunt de 338 000 \$ – Octroi à l'institution financière.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M^{me} Joanne Larochelle
et résolu unanimement

- ❖ Que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue accepte l'offre qui lui est faite par la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt du 22 mai 2013 au montant de 105 600 \$ par billets en vertu du règlement n° 129-12-2007, adopté le 19 décembre 2007 au prix de 98,26 échéant en série cinq ans comme suit :

20 000 \$	1,70 %	22 mai 2014
20 600 \$	1,85 %	22 mai 2015
21 100 \$	2,00 %	22 mai 2016
21 600 \$	2,25 %	22 mai 2017
22 300 \$	2,55 %	22 mai 2018

- ❖ Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

05-13-279

Refinancement de l'emprunt de règlement n° 129-12-2007 décrétant l'exécution de travaux et l'acquisition des immeubles nécessaires à l'aménagement et l'opération d'un Écocentre, autorisant un emprunt de 338 000 \$ – Émission des billets.

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue souhaite emprunter un billet pour un montant total de 105 600 \$ en vertu du règlement d'emprunt n° 129-12-2007 adopté le 19 décembre 2007;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M^{me} Joanne Larochelle
et résolu unanimement

- ❖ Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- ❖ Qu'un emprunt par billet au montant de 105 600 \$ prévu au règlement n° 129-12-2007 soit réalisé;
- ❖ Que les billets seront signés par le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière de la MRCT;
- ❖ Que les billets seront datés du 22 mai 2013;
- ❖ Que les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;
- ❖ Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

Année	Montant
2014	20 000 \$
2015	20 600 \$
2016	21 100 \$
2017	21 600 \$
2018	22 300 \$

05-13-280

Consultation du ministère des Ressources naturelles pour la fermeture de deux chemins forestiers (côté ouest du Grand lac Victoria) dans la réserve faunique La Vérendrye et de trois chemins forestiers au nord du lac Bay (pourvoirie Lac à la Truite), en territoire non organisé (TNO).

Attendu que la fermeture d'un chemin forestier peut être autorisée par le ministère des Ressources naturelles (MRN);

Attendu qu'avant d'autoriser la fermeture d'un chemin forestier, le MRN consulte la MRC;

Attendu que la communauté algonquine de Kitcisakik demande la fermeture de ces deux chemins pour prévenir le braconnage de l'orignal et qu'elle a reçu l'appui de la communauté de Lac-Simon et de la Société des établissements de plein air (SÉPAQ);

Attendu que la communauté algonquine de Kitcisakik demande aussi la fermeture de trois chemins forestiers au nord du lac Bay. Ces trois chemins forestiers occasionnent un accès non contrôlé à la pourvoirie Lac la Truite;

Attendu que ce projet de fermeture de chemins ne contrevient pas au schéma d'aménagement révisé, ni à la réglementation municipale;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le MRN à donner suite à la demande de procéder à la fermeture de deux chemins forestiers situés à l'ouest du Grand lac Victoria et de trois chemins forestiers au nord du lac Bay;
- ❖ De rappeler au MRN son obligation à consulter la MRCT avant de procéder à toute fermeture de chemins.

Le conseil précise que leur accord à la présente demande ne donne pas une adhésion à la fermeture de chemins dans le futur. La MRCT souhaite que le MRN poursuive sa démarche de consulter la MRC avant de procéder.

05-13-281

Facebook – Présentation du prototype.

Tel que convenu lors de la séance du conseil des maires du 17 avril 2013, les responsables du projet de la page Facebook présente le projet de la page de la MRC de Témiscamingue. Les élus confirment leur accord et souhaitent que ce nouvel outil de communication puisse offrir l'opportunité de promotion des activités et festivités témiscamiennes.

05-13-282

Recommandation du Comité municipal agricole et agroalimentaire – Programme d'aide au démarrage pour les entreprises laitières (PADEL).

Le 20 septembre 2006, le conseil des maires adoptait une résolution (n° 09-06-359) afin d'appuyer le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières (PADEL) de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Dans le cadre de ce programme, la MRCT s'engage à rembourser au producteur admis, l'équivalent du 30 % de taxes municipales exclues du programme de remboursement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en prévision de deux projets par année, durant cinq ans.

À ce jour, trois producteurs ont bénéficié de ce programme totalisant un déboursé de 4 807,45 \$; la disponibilité de ce fonds est donc de 8 192,55 \$ en date du 1^{er} mai 2013.

Après analyse, le Comité municipal agricole et agroalimentaire constate que d'autres productions sur le territoire ont également besoin d'un coup de pouce financier lorsqu'il est question d'un démarrage d'entreprise agricole.

Considérant ce constat et afin d'appuyer des projets issus de d'autres types de production agricole, le comité recommande :

- ❖ Que la MRCT élargisse le fonds du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières et le mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue à partir du 1^{er} janvier 2013.

Pour être admissible, l'entreprise devra fournir les pièces justificatives suivantes :

- Copie du compte de taxes et du crédit octroyé par le MAPAQ via le Programme de remboursement de taxes foncières;

- Copie de l'enregistrement de l'entreprise au MAPAQ (carte de producteur).

Afin de s'assurer du respect du budget, le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué. Un même exploitant aura droit à une seule reprise au fonds et ne devra pas avoir bénéficié d'un revenu agricole au cours des trois dernières années précédant sa demande. La MRC transigera les fonds avec le CLD suite à une entente intervenue entre les deux parties concernées.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner la recommandation du Comité municipal agricole et agroalimentaire.

Cette résolution prend effet en autant qu'elle respecte la *Loi sur les compétences municipales*. Une vérification sera effectuée auprès du MAMROT afin de s'assurer que cette disposition est légale.

05-13-283

Mémoire sur la Loi de la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le mémoire sur la *Loi de la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) et de le déposer auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le mémoire contient les recommandations suivantes :

Pour le soutien à l'agriculture locale

- Que le Ministère et les autres intervenants du secteur agricole adaptent leurs politiques et programmes aux particularités locales de chaque région.

Pour le zonage agricole

- Redonner aux municipalités, la juridiction sur les droits acquis (assouplissement des processus de décision et décentralisation des pouvoirs);
- Élargir les activités permises en zone agricole;
- Remettre tous les acteurs concernés sur un pied d'égalité (suppression des droits de veto dans le cadre de l'article 59);
- Rendre la CPTAQ plus sensible aux particularités locales.

Sécurité incendie – Nouvelle norme établie par l'École nationale des pompiers pour les examens pratiques.

05-13-284

Depuis mars 2013, l'École nationale des pompiers exige que l'examen pratique pour Pompier I ou Pompier II soit organisé selon deux options :

1. Établir un partenariat avec un service incendie disposant d'une structure de conteneurs d'acier pour la passation de cet examen.
2. Tenir l'examen pratique dans un bâtiment au choix du gestionnaire de formation en autant que :
 - 1) Ce bâtiment ait été inspecté au préalable, aux frais du gestionnaire, par une personne compétente;
 - 2) Le gestionnaire ait en sa possession un document attestant qu'il est en droit d'utiliser le bâtiment aux fins d'un examen (par exemple, le dégagement du propriétaire, une preuve de dégagement d'assurance, une preuve qu'aucune autre personne physique ou morale ne détient des droits sur le bâtiment, etc.);
 - 3) Les examinateurs de l'École jugent les lieux sécuritaires avant de commencer l'examen et durant son déroulement.

Pour la MRC de Témiscamingue, cette nouvelle exigence entraîne un déplacement pour les pompiers en formation vers Rouyn-Noranda qui devront aller passer cet examen pratique. À moins qu'un service incendie du Témiscamingue acquière un conteneur d'acier ou un bâtiment pour réaliser ces examens. De nouveaux frais sont à prévoir!

Considérant que l'École nationale des pompiers a mis en place une norme ayant un impact sur la formation de pompiers « bénévoles »;

Considérant que cette norme exige un déplacement (plus de 145 km) vers Rouyn-Noranda pour la passation d'un examen pratique;

Considérant que cette réalité aura un impact financier auprès des municipalités qui auront à assumer les différents coûts, soit pour les déplacements, soit pour l'acquisition d'un conteneur d'acier ou d'un bâtiment dédié à cette fin;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ De demander à l'École nationale des pompiers de surseoir à cette exigence afin de tenir compte des réalités des régions;
- ❖ D'acheminer copie de la présente résolution au ministre de la Sécurité publique, à la Fédération Québécoise des Municipalités et aux MRC du Québec.

Le Témiscamingue est reconnu comme un territoire à caractère rural; la modulation des politiques et programmes gouvernementaux demeure un incontournable!

Avis de motion pour modification du règlement n° 047-07-1991 sur les permis et certificats du TNO.

05-13-285

M. Bernard Flébus, conseiller de comté, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 047-07-1991 (territoire non organisé) adopté le 17 juillet 1991 sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance.

Ce projet de règlement s'applique à Laniel. Il vise à faire passer la valeur des travaux pour laquelle un permis est nécessaire de 500 \$ à 1 000 \$.

Une dispense de lecture est également demandée.

————— // —————

Cheminement du projet de règlement :

- Avis de motion : 15 mai 2013
- Adoption du règlement : 19 juin 2013 (conseil des maires)

05-13-286

Dépôt pour « Avis de motion » d'un projet de règlement établissant les tarifs lors du dépôt d'une demande de révision en évaluation municipale.

Considérant les dispositions du Code municipal, art. 445;

M. Jocelyn Aylwin, conseiller de comté, donne avis de motion qu'un « Règlement établissant les tarifs lors du dépôt d'une demande de révision en évaluation municipale » sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance.

Ce projet de règlement vise à l'imposition de tarifs toute demande de révision en évaluation foncière. Ces tarifs varient entre 40 \$ et 1 000 \$ selon la valeur de l'immeuble.

Une dispense de lecture est également demandée.

————— // —————

Cheminement du projet de règlement :

- Avis de motion : 15 mai 2013
- Adoption du règlement : 19 juin 2013 (conseil des maires)

05-13-287

Sécurité publique.

M. Yvon Gagnon, président du Comité de sécurité publique présente les faits saillants du rapport annuel des activités 2012-2013 déposé par la SQ lors de la réunion du 2 mai 2013.

En matière de priorités d'actions locales

Priorités d'actions locales 2012-2013	Résultats
Intervenir en matière de lutte aux stupéfiants sur l'ensemble du territoire de la MRCT.	- 31 dossiers pour possession; - 17 dossiers de trafic; - 30 dossiers de production de cannabis; - 53 personnes arrêtées.
Sécuriser le réseau routier dans les périmètres urbains et les endroits stratégiques sur le territoire de la MRCT.	- 884 constats d'infractions provinciaux; - 975 constats d'infractions municipaux; - 50 dossiers de conduite avec capacités affaiblies.
Police de proximité.	Une vingtaine d'activités sociocommunautaires et présence policière accrue dans les festivals témiscamiens.
Dossier ponctuel.	Sécuriser la municipalité de Notre-Dame-du-Nord et réduire les infractions de méfaits dans cette localité.

En matière de statistiques opérationnelles

- Une hausse de 42 % des crimes en matière d'agressions sexuelles, principalement occasionnée par une plus grande dénonciation des victimes;
- Diminution de 8,3 % en matière de criminalité;
- Hausse de 26 % du nombre d'enquêtes;
- Hausse de 6,6 % du nombre d'accidents sur notre réseau routier, dont quatre accidents mortels;
- Hausse de 37,9 % du nombre de constats municipaux;
- Augmentation de 10,1 % du nombre d'infractions aux règlements municipaux;
- Diminution de 5 % du nombre de cartes d'appels.

Les membres du comité sont satisfaits des échanges avec les gestionnaires de la SQ; le comité travaille à accroître le sentiment de sécurité sur le territoire de la MRC.

Le CSP se réunissant à tous les deux mois, les municipalités sont invitées à signaler toute problématique particulière afin que le CSP puisse tenter de cibler une solution.

Lancement de la campagne de sensibilisation du projet de sécurité routière – 16 mai 2013 à 14 h à Laverlochère.

Invitation pour le lancement de la campagne de sensibilisation du projet de sécurité routière qui se tient, jeudi 16 mai 2013 à 14 h à Laverlochère. Ce projet vise à l'installation de panneaux de sensibilisation aux entrées des municipalités. Cinq thèmes avec slogans ponctuels seront dévoilés, de même que le slogan de ladite campagne.

Ce projet fût initié par le Comité de sécurité publique, suite aux actions émises par M^{me} Jacinthe Marcoux, mairesse de St-Eugène-de-Guigues, au printemps 2011 qui sensibilisait les usagers de la route à ralentir à l'entrée de sa municipalité.

La Société de l'assurance automobile du Québec, Transports Québec et la Sûreté du Québec sont les partenaires de la MRCT dans la réalisation de ce projet.

Bottin téléphonique.

05-13-288

Il est proposé par M. Philippe Boutin appuyé par M. Luc Lalonde et résolu unanimement

- ❖ De renouveler la demande auprès de Télébec pour l'obtention d'un bottin téléphonique plus complet, tel que par le passé, soit une version « Abitibi-Témiscamingue / Baie-James / Chibougamau – Chapais » qui répondait aux besoins du milieu.

Le dossier sera travaillé en collaboration avec la Société de développement du Témiscamingue et les Chambres de commerce afin de documenter le dossier et ainsi démontrer l'importance de cet outil de références.

05-13-289

Communication Témiscamingue – Projet Internet haute vitesse.

M. Bernard Flébus informe les membres du conseil de l'importance de préciser et clarifier les ententes intervenues entre Communication Témiscamingue et le promoteur privé dans la desserte du service Internet haute vitesse avant l'échéance finale fixée au 30 juin 2013.

Il est convenu qu'une séance spéciale du conseil soit tenue dans les plus brefs délais avec les représentants de Communication Témiscamingue, Internet JBM et les divers partenaires financiers.

05-13-290

Inspection des véhicules lourds.

M. Gérald Charron évoque la situation vécue dans sa municipalité. Suite à l'inspection du camion incendie ayant effectué 66 km au cours de la dernière année et le camion de service qui lui, en a récolté 5 000 km, la municipalité de Laforce a dû déboursier 1 400 \$ pour réaliser l'inspection de ces deux véhicules. Un autre cas d'exemple de la nécessité de moduler la réglementation gouvernementale!

05-13-291

Le terme « Témiscabitibien ».

M. Philippe Boutin souhaite que les membres du conseil puissent donner leur opinion sur l'identité témiscamienne et l'utilisation du terme « Témiscabitibien ».

Le conseil des maires prendra position lors de sa séance du mois de juin afin de permettre aux élus de prendre connaissance du document transmis par courrier électronique le 15 mai 2013 intitulé « Identité témiscamienne ».

05-13-292

Fermeture de ponts en chemins forestiers.

M. Luc Lalonde informe les membres du conseil que le MRN ferme présentement plusieurs ponts en chemins forestiers. Une lettre sera transmise au MRN afin de connaître leurs intentions quant à l'entretien et la réouverture de ces ponts. Depuis le 1^{er} avril 2013, la planification des travaux de réfection des chemins forestiers est dévolue au MRN, suite à l'application du nouveau régime forestier.

05-13-293

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

Questions de M. Gilles Lepage :

- Divers médias de la région avaient annoncé que le conseil des maires se positionnerait sur l'utilisation du terme « Témiscabitibien » à sa séance du 15 mai 2013. Pourquoi reporter la décision?

Réponse :

Le dossier fût documenté et le texte transmis un peu plus tôt dans la journée. Les élus doivent en prendre connaissance avant de se positionner.

- La ville d'Espanola en Ontario a remis la gestion des matières résiduelles au privé. La MRCT envisage-t-elle de remettre à l'entreprise privée la gestion de ses matières résiduelles?

Réponse :

Non.

- Les médias ont annoncé la fermeture des deux écoles de Rouyn-Noranda ayant de l'uranium dans leur eau potable. Les élus ont-ils pris connaissance de cette nouvelle?

Réponse :

Certains oui, d'autres non.

- Les élus seront-ils présents à la réunion d'information organisée par l'A.P.A.R.T. sur le projet des terres rares de Matamec qui aura lieu jeudi, 16 mai 2013 à 19 h à Lorrainville?

Réponse :

Laisser à la discrétion de chaque maire. Le préfet confirme sa présence à cette réunion.

05-13-294

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Joanne Larochelle
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil des maires : 19 juin 2013

Il est 22 h 30.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.